



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'administration pénitentiaire

**Mission des services pénitentiaires de l'Outre-Mer
Établissements pénitentiaires de La Réunion**

Maison d'arrêt de Saint Pierre

À Saint-Pierre,
Le 26 mai 2021

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies d'avances et de recettes notamment ses articles 10-1 et 10-6 ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2005, autorisant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de l'administration pénitentiaire et notamment ses :

Vu l'arrêté de création de la régie le 03/12/2005 ;

Vu l'arrêté de désignation du régisseur le 01/07/2013 ;

Vu l'instruction relative à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Madame Fabienne FRANCOISE, régisseuse d'avances et de recettes,

DÉCLARE

Article 1^{er} : Constituer pour mandataires

- **M. Pascal VION, Chef des services pénitentiaires, chef d'établissement**
- **M. BOUCQUEY Jean Louis, Commandant, adjoint au chef d'établissement**
- **M. YVONNET Jérôme, Capitaine pénitentiaire, chef de détention**
- **M. ROBERT Frankie, Lieutenant pénitentiaire, adjoint au chef de détention**
- **M. BOLA François, Premier surveillant**
- **M. LALLEMAND Joseph, Premier surveillant**
- **M. LAMBERT Louis, Premier surveillant**
- **M. MOLINIER Fabrice, Premier surveillant**
- **M. PERCRULE Félix, Premier surveillant**
- **M. PETIT Mickaël, Premier surveillant**
- **M. VITRY Bruno, Premier surveillant**

Résidence administrative à la Maison d'arrêt de Saint-Pierre ;

Aux fins d'opérer en mon nom les opérations suivantes :

- Effectuer les dépenses ci-après : Remettre de l'argent et bijoux aux personnes détenues libérées
- Percevoir les recettes désignées ci-après : Récupérer argent et bijoux des personnes détenues entrants
- Viser les pièces justificatives acquittées et remises en contrepartie des opérations effectuées.
- Me rendre compte et me remettre un état des recettes effectuées, des pièces justificatives correspondantes

Article 2 : Prendre l'engagement de ratifier ce que le mandataire aura pu faire en vertu et dans la limite de la présente procuration.

La Régisseuse,
Fabienne FRANCOISE



Le chef d'établissement,
Pascal VION



MINISTÈRE de la JUSTICE
Tribunal d'Arrêt de St-Pierre REUNION



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'administration pénitentiaire

**Mission des services pénitentiaires de l'Outre-Mer
Établissements pénitentiaires de La Réunion**

Maison d'arrêt de Saint Pierre

LISTE DES MANDATAIRES

NOM	PRENOM	FONCTION	AFFECTATION	SIGNATURE
VION	Pascal	Chef des services pénitentiaires	Chef d'établissement	
BOUCQUEY	Jean Louis	Commandant	Adjoint au chef d'établissement	
YVONNET	Jérôme	Capitaine	Chef de détention	
ROBERT	Frankie	Lieutenant	Adjoint au chef de détention Responsable infra-sécurité	
BOLA	François	Premier Surveillant	Détention	
LALLEMAND	Joseph	Premier Surveillant	Détention	
LAMBERT	Louis	Premier Surveillant	Détention	
MOLINIER	Fabrice	Premier Surveillant	Détention	
PERCRULE	Félix	Premier Surveillant	Détention	
PETIT	Mickaël	Premier Surveillant	Détention	
VITRY	Bruno	Premier Surveillant	Détention	

Saint-Pierre, le 26 mai 2021

La Régisseuse,

Fabienne FRANCOISE

